

Art et Révolte

DE MONTPARNASSE A L'AMAZONIE

VOTES DES ETRANGERS



La mobilisation du 14e est la plus importante de la capitale et la seconde de France après Grenoble. > PAGE 6

ECRIVAIN PUBLIC

"Scribe des temps modernes", Caroline parle de son métier qu'elle exerce au centre social Didot-Broussais. > PAGE 7

MICHEL AUDIARD

Un Titi bien d'chez nous : "Moi quand on m'en fait trop, je correctionne plus, je dynamite, je disperse... je ventile !" > PAGE 7



UNE FERME PRES DE CHEZ VOUS

Grâce à l'Amap du 14e, vous pouvez recevoir, chaque semaine, un panier de légumes et de fruits bio en provenance directe d'un producteur d'Ile-de-France. > PAGE 8



PHOTO FRANCOIS HEINTZ

Casquette de marin vissée sur la tête, sac en bandoulière, il s'avance tranquillement au milieu de ses monumentales sculptures de bois calciné s'élançant dans un ciel immaculé de septembre. La barbe grisonnante lui mange un visage brûlé par le soleil et une tache de feu rougissant sa tempe gauche accentue le regard perçant. Je me dirige vers lui et lui dis toute mon admiration pour son œuvre et son combat. Avec son beau sourire, il pose amicalement sa main sur mon épaule. Frans Krajcberg était à l'honneur, à l'occasion de l'année du Brésil, au parc de Bagatelle où il exposait, durant tout l'été dernier, une vingtaine de sculptures en plein air, mais aussi ses photos et peintures. > SUITE PAGE 8

LOGEMENT : ETAT D'URGENCE SOCIALE

Karima est un petit bout de femme pleine d'énergie. Elle s'avance timidement vers les élus. Bien sûr elle a le trac, ce n'est pas une professionnelle de la scène. Mais elle prend sur elle. Quand elle attrape le micro, elle est gonflée à bloc. Elle explique brièvement que tout ce qu'elle va mimer, c'est du vécu. Que tout ce qu'elle va dire, ce sont des phrases, mises bout à bout, prononcées par des enfants de familles logées à l'hôtel depuis leur expulsion, juste avant le 31 octobre 2005. Sa tête résonne de tout ce qu'elle vit elle-même depuis son expulsion. Son corps tout entier est chargé de la parole des trente familles, assises derrière elle sur les bancs de la mairie et qui la soutiennent. Un peu plus de courage et, d'un geste énergique, elle pose le micro sur une table avant de s'élancer dans le carré laissé libre au milieu des élus. Interloqués, ces derniers écarquillent les yeux. La salle de la mairie toute entière retient son souffle. Le petit bout de femme pèse une tonne. Karima occupe tout l'espace. Tout en faisant de larges pas, elle parle sans micro et sa voix porte jusqu'au fond de la salle.

"Une, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, voilà : sept mètres carrés, c'est notre appartement. Ici l'entrée", mime-t-elle en ouvrant largement une porte imaginaire. "Là, la cuisine : bon c'est pas autorisé, on a mis une petite plaque électrique sur les cartons dans le coin, il faut pas le dire. Là, c'est la chambre (ses gestes



Il laissa ensuite le micro à Karima pour son poignant témoignage. (PHOTO ALEXANDRA OGOR)

montrent le lit qui occupe quasiment tout l'espace) où dorment les parents, le petit entre les parents et le grand frère au pied du lit. Là, on a la salle de bain, car on a une baignoire, figurez-vous !" A ses gestes, on comprend que la baignoire n'est qu'une bassine. "Et, sous le lit, les affaires, les valises avec les habits, enfin, ceux qu'on n'a pas jetés : les pulls, les manteaux... Ah oui, j'oubliais : le salon ! C'est le petit meuble, là, avec un tiroir sur lequel on a posé la télé. Voilà, c'est chez nous !"

"Maman, si on n'a pas de sapin, le Père Noël, il pourra pas venir", poursuit-elle en imitant la voix d'un enfant. "Bonjour monsieur le fleuriste, je voudrais un petit sapin s'il vous plaît. Comme celui-là ? Non, heu plus petit s'il vous plaît ? Celui-ci ? Non, c'est encore trop grand, je me rends compte que ça va pas tenir. En fait, ce qu'il me faudrait c'est juste une branche, je peux avoir juste une petite branche pour mon tout petit appartement ? Comme ça je pourrais l'accrocher au mur en la décorant d'une seule boule et d'un bout de guirlande. Merci."

"Pour Noël, maman, je voudrais un vrai lit, des placards pour ranger les habits car dans les cartons et les valises c'est pas très joli, et puis l'eau chaude pour remplir la bassine qui nous sert de baignoire et puis une table mais une vraie table avec des chaises où on pourra s'asseoir devant une assiette et > SUITE PAGE 3

Ban public



Banc public installé boulevard Brune. (PHOTO MURIEL ROCHUT)

Les travaux en cours pour la réalisation du tramway, de la porte d'Ivry (13e) au pont du Garigliano (15e), comprennent une série d'aménagements sur les boulevards des Maréchaux incluant le renouvellement du mobilier urbain. Les premiers bancs sont déjà posés notamment boulevard Brune, à proximité de la porte d'Orléans. L'assise comporte en son milieu une pièce métallique transversale à l'axe du banc. Il s'agit d'un banc de type "Porto" conçu et fabriqué par la société Aréa. Si l'on compare avec le modèle présenté au Salon des maires et des collectivités locales, qui se tenait du 22 au 24 novembre à Paris, l'on notera que le modèle standard ne comporte pas de pièce métallique centrale. Le catalogue d'Aréa dénomme pudiquement "accouder" cette pièce métallique. Dans sa version simple, le banc coûte 464 € (prix

catalogue), l'ajout de "l'accouder" implique un supplément de 42 €. Votre esprit critique s'interroge immédiatement sur l'utilité de cet "accouder" situé uniquement en partie centrale du banc, haut d'une dizaine de centimètres et sur lequel on ne peut pas s'accouder. Bien sûr, vous aurez compris que l'unique objet de cet "accouder" est d'empêcher que des personnes ne s'allongent sur le banc. On se demande dans quelle antichambre ou cabinet secret de la Ville de Paris une telle décision a été prise. Vous aurez également compris que les personnes visées sont les sans abri. Ainsi, à la Mairie de Paris, la décision a été prise de doter les bancs d'un "supplément anti-SDF". Déjà en situation de précarité, exposés au froid dans la rue, ces hommes et ces femmes sont mis au ban public.

PIERRE GASSIN

Un jardinier sans abri

● De Bamako à Saint-Martin-d'Étampes : parcours d'un jardinier malien

L'année dernière, c'est un jardinier expulsé du 26, rue de la Tombe-Issoire, qui a remporté le concours du plus beau balcon fleuri. Embauché depuis, et gagnant sa vie normalement, l'accès au logement dans le 14e reste pour lui le parcours du combattant.

Oumar est né au Mali. A Bamako, il a travaillé comme jardinier à l'ambassade des États-Unis. Cela se passe bien pour lui jusqu'au jour où les conditions économiques le poussent à prendre la route vers la France, pays lointain réputé terre d'asile et pays des droits de l'homme. Or, la réalité est, nous le savons, bien moins accueillante. Il est obligé de lutter pour survivre : longtemps sans papiers, il ne mange pas tous les jours, et cela l'épuise de ne pas pouvoir vivre au grand jour.

Si Oumar a tenu le coup, c'est parce qu'un jour il a trouvé un hébergement au 26, rue de la Tombe-Issoire, immeuble évacué le 2 septembre dernier pour des raisons fallacieuses ("La Page" n° 69). Il a vécu pendant trois ans dans ce squat. C'était dur et souvent il était proche du désespoir. Mais quelque chose l'a fait tenir : l'amitié avec d'autres résidents, la stabilité de ce logement - si précaire fût-il - lui permettaient de vivre un quotidien normal. Il a même jardiné au 26, rue de la Tombe-Issoire car les résidents et voisins y avaient aménagé un jardin

potager et floral. Puis, ce fut assez inattendu, il gagne le concours des balcons fleuris du 14e ! Le premier prix lui a été remis lors d'une cérémonie à la mairie, quelques jours après l'expulsion du squat. Heureux, pas tellement en raison de cette célébrité momentanée, mais plutôt parce qu'il aime jardiner et qu'il sait le faire. Depuis, il a signé un "contrat nouvelle embauche" comme jardinier dans une ville de la banlieue parisienne. Un coup de chance... même s'il est licenciable sans préavis. Manque maintenant le logement* pour se sentir vraiment

bien installé, construire sa vie, après la survie !

"Aujourd'hui, j'ai envie de dire merci à vous tous !", adresse-t-il à tous ceux qui l'ont soutenu. "Mon problème, c'est que je n'ai toujours pas de logement à moi, alors que je gagne ma vie maintenant. Je pourrai payer ma chambre, mais c'est difficile à trouver. Parfois, je n'en dors pas la nuit."

SABINE BRÖHL

* Merci aux personnes susceptibles de louer une chambre de le signaler à La Page qui transmettra.



(Photo DR)

EXPO NICOLINI

Toni Nicolini, représentant important de la photographie italienne né à Milan en 1935, nous plonge dans l'Italie des bals bourgeois et populaires des années 60, avec tendresse et malice.

La galerie Chambre avec Vue nous offre le plaisir de découvrir les œuvres de cet artiste pour la première fois à Paris, du 1er février au 11 mars 2006.

Toni Nicolini : "Balli di società Milano e provincia, 1966" du mardi au samedi, de 12 h à 19h30. Chambre avec Vues 56 bis, rue des Plantes, tél. 01.40.52.53.00, <http://www.chambre-avec-vues.com>

EXPO FRANÇOIS HÉNAUT

Madame Alexandra Germain présentera les aquarelles de François Hénaut à l'atelier Gustave, 36, rue Boissonnade, du 28 février au 5 mars ; tous les jours de 14 à 19h (y compris le dimanche)

Logement

Instaurer un véritable accompagnement social

● Au Cica* du 15 décembre consacré au logement, aucun élu n'a répondu à la question de créer un service social spécialisé dans les problèmes de logement.

Aujourd'hui, les élus, lors de leurs permanences, reçoivent les familles mal logées, mais n'ont pas de véritable pouvoir d'action. Ainsi, ils entretiennent souvent malgré eux, le mythe du "piston". De plus, ils ne sont pas, pour la plupart, des travailleurs sociaux ni des professionnels du logement social. Surtout, ils ne sont pas élus pour traiter des problèmes individuels mais pour les porter au niveau politique.

Ce n'est pas la première fois que la demande de créer un service d'action sociale lié au logement est faite à nos élus. Dès décembre 2001, lors d'un premier Cica consacré au logement, elle a été faite au maire du 14e et à son adjoint au logement. Elle a été réitérée, deux fois en conseil d'arrondissement, lors des débats sur le nouveau plan local d'urbanisme, deux fois

en réunion publique sur le logement social, au forum social local en novembre 2004, à différentes réunions de conseils de quartiers, lors des États généraux de la démocratie locale, lors de plusieurs bilans de mandats et encore une fois au Cica du 15 décembre dernier. La réponse est soit de ne pas répondre, soit d'évoquer des difficultés à faire accepter cela au maire de Paris. Ce dernier, interpellé par plusieurs associations, est resté muet.

Les services sociaux classiques sont en sous-effectif à Paris et leur organisation actuelle ne permet pas de répondre convenablement à l'urgence que vivent les mal-logés. Créer un tel service permettrait un meilleur suivi social, d'où une prévention des expulsions et une gestion appropriée des dossiers que les travailleurs sociaux n'ont souvent pas le temps d'approfondir. C'est ce qui se fait dans certaines communes (voir encadré).

Des solutions durables

Les associations demandeuses attendent aujourd'hui de la mairie qu'elle affiche clairement la volonté de mener une action sociale liée au logement en créant ce genre de service spécialisé. Cette unité, une antenne de proximité, d'une grande accessibilité, rattachée au Centre communal d'action social de la rue Brézin, emploierait deux personnes pour l'accueil, l'orientation et le suivi des habitants rencontrant des difficultés par rapport à leur seule situation de logement. Une écoute professionnelle et une évaluation précise des situations, ainsi que des bilans réguliers, permettraient d'établir un programme personnalisé de maintien dans le logement ou de relogement selon les cas. Ceci nécessite évidemment d'embaucher du personnel supplémentaire car les assistantes sociales souffrent de n'être pas crédibles faute de moyens. Leur fonction est bien souvent réduite à celle d'un tiroir-caisse, ce qui ne correspond plus à la déontologie du

métier. Il conviendrait de confier ce travail à des personnels spécialement formés pour l'accueil de personnes souvent en grande souffrance et "engluées" dans des situations qui paraissent inextricables. Pour mettre en place un projet individuel avec une famille expulsée (suite à une accumulation de dettes locatives et sans perspective d'embauche suffisamment rémunératrice, par exemple), il faut qu'il soit possible d'élaborer un vrai plan de réinsertion sociale. Il est vrai que de nombreux moyens financiers existent déjà, mais les aides sont distribuées en dernière minute, en urgence et sans s'inscrire dans une durée permettant de faire évoluer les situations. Il faut du temps pour réparer des dysfonctionnements sociaux, et l'exclusion fabriquée par notre société "compétitive" renvoie les plus faibles à la marge. Mais n'oublions pas que la marge fait partie de la page !

Bail glissant

Au-delà, la mairie ne pourrait-elle pas consacrer une partie de son budget à la recherche et l'achat d'immeubles ou appartements en dégageant un fonds local en faveur du logement ? Plutôt que de dépenser son énergie en séances frustrantes lors des permanences d'élus, pourquoi ne pas embaucher deux nouvelles personnes pour animer un réseau d'intervenants en matière

de logement ? Ces chargés de mission assureraient la prospection auprès de propriétaires bailleurs privés et sociaux. Connaissant les systèmes de financement, cette équipe pourrait réagir vite pour bloquer une vente. La prospection pourrait également se faire en matière d'échanges d'appartements.

Une association agréée par la Préfecture pourrait ensuite avoir un mandat de gestion des logements ainsi trouvés et assurer l'accompagnement social des familles bénéficiaires des mesures. Ces appartements pourraient être loués en tant que "logements temporaires" (qui permettent d'offrir un logement provisoire à une personne en difficulté tout en accompagnant la recherche d'un logement définitif), ou sous forme de "bail glissant" (après une période de stabilisation de la situation sociale de la personne ou famille logée, le bail est transféré de l'association au nom du locataire).

L'extraordinaire dynamisme du Cica du 15 décembre et le discours unanime de tous nos élus devraient permettre d'avancer en ce sens dans les prochains mois.

J.-P.A. ET S.B.

(*) Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement, voir p.3

● Votre journal de quartier

Journal farouchement indépendant et sans subventions

"La Page" est publiée depuis 1988 par l'association de bénévoles L'Equip'Page. Le journal et l'association sont ouverts à tous ceux qui veulent mettre "la main à La Page". Vous pouvez aussi nous envoyer vos articles ou vos informations (par courrier : 6, rue de l'Eure 75014 ou par mel : courriel.lapage@free.fr), ou nous téléphoner au 06.60.72.74.41 (répondeur).

Dans l'équipe, il y en a qui signent des articles ou des photos, il y en a d'autres dont les signatures n'apparaissent jamais. Pourtant, ils et elles animent les réunions, participent aux discussions, tapent des articles, les relisent, recherchent des publicités, diffusent le journal dans les librairies, le vendent sur les marchés, collent des affiches, etc.

"La Page" n° 70, c'est John Kirby Abraham, Jean-Paul Armangau, Jacques Blot, Agnès Bourguignon, Sabine Bröhl, Jutta Bruch, Jacques Bullot, Muriel Carpentier, Didier Cornevin, Josée Couvelaere, Marie-France Desbryères, Emmanuelle Dumas, France Dumas, Jeanne Durocher-Samah, Jacqueline Fertun, Pierre Gassin, Dominique Gentil, Diana Hamilton, François Heintz, Chantal Huret, Imaçem et Adéla, Éric Lemasson, Bruno Martin, Alexandra Ogor, Elza Oppenheim, Pierrick, Yvonne Rigal, Muriel Rochut, Elisabeth Pradoura, Janine Thibault, Charlotte Vinsonneau... et le courrier des lecteurs.

Des exemples en banlieue

Des communes comme Nanterre (www.nanterre.fr) ou Saint-Denis (Unité d'action sociale liée au logement : 01.49.33.69.45) ont depuis longtemps fait le constat que les travailleurs sociaux de secteur ne peuvent s'occuper de tout (aide médicale, assurance personnelle, aide sociale à l'enfance et aux familles, accueil et instruction administrative des dossiers RMI). Elles ont donc créé leur propre

fonds local de solidarité et d'action sociale lié au logement qui finance un service à part entière. A Saint-Denis par exemple, le service en question propose "un accompagnement social lié aux questions de logement pour faciliter l'accès au logement des personnes aux revenus modestes (prise en charge du dépôt de garantie...) ou pour l'aide au maintien dans les lieux en cas de dette de loyers".

Logement

Etat d'urgence sociale

● Lors d'une réunion du Cica* à la mairie du 14e, le "Collectif logement Paris 14" a organisé une mobilisation exemplaire pour faire entendre la voix des mal logés.

SUITE DE LA PAGE 1 des couverts. Mais tu ne veux pas de jouets pour Noël ? Non, c'est pas la peine. J'ai déjà mon dragon (elle montre un petit dragon en peluche). Si le père Noël m'apporte un gros jouet, j'aurais pas la place pour le mettre, maman.
Ce que je veux maman pour Noël, c'est une maison."

Des propositions concrètes

Après cette intervention, plus personne, tant du côté des élus que des associations ne parlera avec les mêmes mots, la même tonalité dans la voix. "Karima m'a tiré les larmes des yeux" confiera publiquement une représentante associative.

Cette intervention, d'un genre inédit à la mairie du 14e, a été préparée par le Collectif logement Paris 14 (voir encadré) à l'occasion, mi-décembre, de la dernière réunion du Cica de l'année. Le thème retenu était celui de l'accès au logement dans le 14e et le public était venu en nombre ce soir-là. Après la présentation du sujet par les élus, la parole fut donnée aux associations. Trois représentants du Collectif logement ont posé le problème en quelques questions. "La Page" demanda ce que pouvait faire la Ville en matière de réquisition de logements pour que les bailleurs sociaux ne laissent pas vides certains logements et, enfin, ce qu'elle entendait mettre en oeuvre, dans le 14e, pour venir en aide aux sans-abri. L'association Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance posa la question d'une meilleure organisation de la prévention des expulsions et du suivi des dossiers des personnes mal logées. Elle demanda pourquoi la mairie du 14e confie la gestion des problèmes de logement à des élus dont ce n'est pas le métier et n'organise pas plutôt un service d'action sociale spécialisé dans le logement (voir p. 2). Enfin, l'association de quartier Urbanisme et démocratie demanda comment améliorer les dispositifs de garanties pour se loger dans le parc privé et permettre l'obtention d'aides pour l'hébergement en appartements-pluôt que dans des hôtels classiques, aux chambres exigües et souvent proches de l'insalubrité, dans lesquels on ne peut pas faire de cuisine.

C'est à ce moment du débat que le maire interrompit la séance pour donner la parole aux habitants, membres du collectif, qui souhaitaient s'exprimer. Le porte-parole expliqua brièvement que le but de cette intervention n'était pas d'informer les élus qui reçoivent fréquemment les familles en difficulté dans leurs permanences, mais plutôt de sensibiliser l'ensemble du public, représentants associatifs en tête, afin que la population toute entière finisse par soutenir les solutions qui peuvent être mises en avant par les acteurs sociaux et les élus. Il témoigna de l'extraordinaire dynamisme du collectif, poussé par les familles qu'il accompagne, en souhaitant que cet enthousiasme militant gagne les décideurs. Il laissa ensuite le micro à Karima pour son poignant témoignage.

Plusieurs associations ont encore interpellé la mairie, témoignant de l'existence de "marchands de sommeil" dans le 14e, soulevant le scandale de l'argent dépensé à fonds perdus dans la location de chambres d'hôtel à la journée (jusqu'à 1200 par mois pour 8 m²). D'autres ont posé le problème de l'incompatibilité entre le niveau des salaires et celui des loyers, demandé à rendre possible les échanges de logements sociaux sans pour autant avoir à subir une hausse de loyer lorsqu'on va dans un logement plus petit, signalé des immeubles entiers, vides depuis plusieurs mois, ou demandé au maire de prendre des mesures d'urgence par rapport à cette situation. Au

mairie du 14e qui répondait qu'il n'avait pas le pouvoir politique de prendre un arrêté anti-expulsion, une représentante associative lui rétorqua que s'il n'avait pas le pouvoir, il avait le poids politique pour le faire prendre au maire de Paris. Et que si on appliquait la loi en matière d'expulsions il fallait aussi avoir le courage de l'appliquer en matière de réquisitions.

La Ville de Paris sommée d'agir

La directrice de cabinet de l'adjoint au logement du maire de Paris a répondu à la plupart des questions soulevées en rappelant l'effort sans précédent de la Ville qui produit 4000 logements "sociaux" par an (voir encadré) et en fera plus, dès 2006. "Mais Paris produit un tiers des logements sociaux" d'Ile-de-France sur un tout petit territoire" a-t-elle expliqué. "Il n'y a pas tant d'immeubles inoccupés que ce que l'on peut imaginer et tout signalement fait l'objet d'une enquête". Enfin, "la Ville préfère acheter et réhabiliter plutôt que de mettre en oeuvre la procédure de réquisition, lourde à gérer (on se souvient de l'incendie, cet été, boulevard Vincent-Auriol) et coûteuse, au bout du compte, car le bien reste au propriétaire malgré les investissements faits par la collectivité pour le remettre aux normes". Elle a ensuite annoncé un programme de places d'urgence... mais pas dans le 14e.

Plusieurs élus (Verts, PS et UDF) sont enfin intervenus pour pousser la Ville à faire plus et mieux, notamment en matière d'échange d'appartements, de résorption de logements insalubres ou d'accueil des sans-abri.

En fin de réunion, le collectif logement a proposé au maire d'adopter un vœu à remettre au maire de Paris reprenant l'essentiel des propositions évoquées en séance. Le maire a proposé une rencontre en janvier pour finaliser le texte qui, s'il est voté, engagera les maires du 14e et de Paris. En effet, au-delà des généralités présentées par les élus, on peut se poser la question de leur réel intérêt pour le sujet : ils étaient 11 sur 30 au plus fort de la séance et si un vote avait eu lieu, le maire n'avait pas le quorum pour le valider ! Cette réunion du Cica était cependant mieux suivie que la plupart des autres (3 à 8 élus en moyenne), preuve de l'attachement de nos représentants politiques à la vie sociale et associative de l'arrondissement. **JEAN-PAUL ARMANGAU**

* Le Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (Cica) est un Conseil d'arrondissement particulier au cours duquel élus et représentants associatifs débattent d'un sujet déterminé à l'avance.

Quelques chiffres

Il y a 4 617 demandeurs de logements inscrits dans le 14e (102 000 à Paris, 300 000 en Ile-de-France). Depuis 2001, 483 nouveaux logements sociaux ont été produits dans le 14e, ainsi que 195 logements intermédiaires (à loyer trop élevé pour deux tiers des ménages en France, selon la Fondation Abbé Pierre). Chaque année, le maire du 14e peut attribuer environ 80 logements. Les autres le sont par la préfecture ou les bailleurs sociaux. Enfin, les pouvoirs publics estiment à 10 000 le nombre de sans-abri à Paris (dont seulement 100 dans le 14e selon le maire d'arrondissement !!!). A ce rythme, qualifié de "maximum" par la Ville de Paris, il faudrait 40 ans pour donner satisfaction aux demandeurs de logement du 14e.



Une présence exceptionnelle et qui devrait se généraliser, pas seulement pour le logement. (PHOTO ALEXANDRA OGOR)

Le Collectif logement Paris 14

Il s'est constitué à l'automne dernier pour défendre les personnes mal logées, expulsées ou en voie de l'être*. Il réunit une soixantaine de personnes dont une trentaine de familles. Ses objectifs sont de rassembler les personnes en difficulté de logement et celles qui les soutiennent, afin de contribuer collectivement à la recherche et la mise en place des solutions indispensables (voir La Page n° 69). Cette solidarité s'exprime chaque mardi matin, lors des petits déjeuners organisés par le collectif, place Flora-Tristan, entre 8 et 9 heures. Là, familles expulsées ou en situation précaire de

logement viennent prendre contact avec d'autres personnes connaissant des difficultés similaires et rencontrer les membres du collectif. Peu à peu, les membres du collectif se forment à la problématique du logement et organisent le soutien et la défense de ces personnes. Une fois par mois, chaque premier vendredi, le collectif se réunit (à 20h30 au 64, rue de Gergovie) pour faire le bilan de son action et préparer ses prochaines interventions.

* Collectif logement Paris 14, c/o Urbanisme et démocratie, 28, rue des Thermopyles.

LES BOUTIQUES DE CANNELLE

Jusqu'au 6 février, le théâtre de la Cité Internationale présente la pièce "Les boutiques de Cannelle" de Bruno Schulz mise en scène par Wladyslaw Znrko. Un couple de commerçants va au théâtre un dimanche avec son fils. Le père - pourtant mort depuis longtemps - a oublié son portefeuille, et il envoie son fils le chercher. Mais tout a changé, les rues sont dans un grand désordre et le garçon oublie sa mission pour redécouvrir sa petite ville ordonnée maintenant selon la logique du rêve. Théâtre de la Cité internationale : 17, boulevard Jourdan - RER Cité Universitaire ou bus PC ligne 1. Renseignements, location : 01.43.13.50.50.

CINE-CLUB DU 14e

Depuis novembre dernier, les conseils de quartier Pernety et Didot-Porte de Vanves organisent tous les premiers mercredis du mois, à l'Entrepôt, une soirée "ciné-club". La séance débute à 20 heures et ne coûte que 4 €. Prochaines séances : le 1er février, les 7 samourais d'Akira Kurosawa ; le 1er mars, Gadjoo Dilo de Tony Gatlif ; le 5 avril, Nous nous sommes tant aimé d'Ettore Scola ; le 3 mai, La prisonnière du désert de John Ford ; le 7 juin, soirée courts métrages. L'Entrepôt : 7, rue de Francis de Pressensé (métro Pernety). Pour plus de renseignements : culture.pernety@laposte.net.

GROUPE DE PAROLE IMAGINAIRE

Pour préparer son prochain spectacle "Gare, Gare", la Compagnie Catherine Hubeau (troupe du Cabaret feuilleton) invite les habitants au groupe de parole imaginaire. Plusieurs dates sont prévues, il est donc toujours possible de se rattraper. Les rencontres ont lieu au Centre d'animation Vercingétorix à 20 heures. 20 février, 13 mars et 24 avril. Centre d'animation Vercingétorix, 181-183, rue Vercingétorix, tél. 01.56.53.53.53

LES PORTRAITS DE HCB

La Fondation Henri Cartier-Bresson présente, jusqu'au 9 avril 2006, Le silence intérieur d'une victime consentante : une sélection de portraits réalisés par Henri Cartier-Bresson. L'exposition rassemble une centaine de photographies, entre 1931 et 1999. Les tirages sont souvent d'époque, parfois de Cartier-Bresson lui-même. Fondation Henri Cartier-Bresson, 2, impasse Lebois. Tél. 01.56.80.27.03.

MUSEE ADZAK

Trois artistes : Hao Zhang, Florence Duc et Luc Gueronnet exposent respectivement sculptures, peintures et photographies à l'atelier-musée Adzak du 15 février (vernissage à 18 heures) au 1er mars. Le musée est ouvert les vendredis, samedis et dimanches de 14 à 19h ainsi que sur rendez-vous. Atelier-Musée Adzak : 3, rue Jonquoy, Métro Plaisance, tél. 01.45.43.06.98.

COURRIERS DES LECTEURS

Hommage à Émile, Maggy, Jean-Paul...

Jean-Louis Lambert, lecteur assidu de La Page et animateur du centre "Le Moulin", nous a fait parvenir un courrier nous informant du décès, au début du mois de décembre, d'Émile Keller, acteur important de la vie associative de la Porte de Vanves. Membre fondateur de l'association "Loisirs résidentiels aux Mariniers" (Lore), il avait été l'animateur sur la Cité Blanche des "grands frères RATP" à travers l'Association pour une meilleure citoyenneté des Jeunes (APMCJ). Il était aussi président de l'amicale des locataires des Mariniers, administrateur du centre d'animation Marc Sangnier et trésorier de l'association des Jardins partagés.

Le quartier Porte de Vanves perd une personnalité ! Jean-Louis Lambert, dans le même courrier, rend hommage à Maggy (décédée début décembre) engagée au service des jeunes des patronages et à la mémoire de Jean-Paul Hénock, mort au printemps dernier. Jean-Paul Hénock était le président de l'Association culturelle et sportive Eure-Maindrion-Didot (ACSEMD) qui gère les locaux au rez-de-chaussée de la Cité de l'Eure où La Page tient ses réunions hebdomadaires.

Un homme sans papiers peut-il subir une intervention chirurgicale ?

Monsieur T., 32 ans, est algérien. Sans situation officielle en France, il attend, comme des milliers d'autres, un très hypothétique droit de séjour. Une chute lui provoque une lésion au niveau des vertèbres cervicales. Le service de neurochirurgie de l'hôpital Sainte-Anne lui prescrit une minerve d'un modèle spécial, sans se soucier s'il a l'argent pour l'acheter. Il n'a pas les 110 euros nécessaires. Et pourtant, il risque une mort subite si sa lésion s'aggrave. Il consulte un médecin du Centre médico-psychologique (CMP) de République qui s'informe auprès de l'hôpital et apprend qu'une intervention chirurgicale doit être programmée rapidement. Les semaines passent, le service de neurochirurgie de l'hôpital Sainte-Anne ne fixe aucune date d'opération. Le médecin du CMP les appelle et constate avec stupeur que l'hôpital Sainte-Anne n'interviendra pas, parce que Monsieur T. n'a pas de prise en charge, et apprend au passage que le service des admissions de l'hôpital Sainte-Anne exige que les SDF sans droits ouverts, quelle que soit l'urgence, paient d'avance dix journées d'hospitalisation.

LECTURES

Marie-Do Fréval de la troupe du Cabaret Feuilleton nous enchante de lectures, le premier dimanche de chaque mois à 16 heures, au Centre d'animation Vercingétorix, au 181-183, rue Vercingétorix. Vous pouvez d'ores et déjà inscrire dans vos agendas : le 5 février pour la lecture de la pièce "Buffet de la gare" écrite par Catherine Tullat (auteur pour la troupe du Cabaret Feuilleton). D'autres lectures sont prévues le 5 mars et le 7 mai (la programmation est en cours). Centre d'animation Vercingétorix, tél. 01.56.53.53.53.

OUVERTURE D'UN CAFE ASSOCIATIF

Un café associatif est ouvert depuis la mi-janvier près de la rue Moulines-Lapins, au rez-de-chaussée de la toute nouvelle résidence universitaire de la Zac Didot. Pour fêter son ouverture, il a proposé, fin janvier, une semaine d'animations et de spectacles : soirée débat, théâtre, concerts... Ce café, qui se situe au coeur du quartier Pernety en cours de réaménagement, a vocation à accueillir les activités des associations locales ainsi que les animations proposées par les habitants eux-mêmes. Tout un chacun peut y entrer pour boire un coup ou manger un morceau. L'association chargée de gérer le café est ouverte à toutes les bonnes volontés et à toute proposition d'animation. Contact : Muriel Rochut au 06.60.72.74.41. Le moulin à café : 8, impasse Sainte-Léonie ou 9, place de la Garenne.

BROUSSAIS

La mairie organise une réunion publique sur l'aménagement de la voirie de Broussais. La date n'étant pas fixée à l'heure où nous mettons sous presse, vous pouvez consulter le site du Collectif redessins Broussais : <http://c.r.broussais.free.fr> et/ou venir à un de ses Ateliers populaires d'urbanisme les 28 janvier, 4 et 18 février, 4 et 18 mars, à 10 heures au centre social Didot-Broussais.

ART ET TRAM...

Le maire de Paris a été formel lors de son compte rendu de mandat au gymnase Mouchotte : les délais pour les travaux du tram seront respectés. A une habitante qui déplore le manque de concertation sur l'accompagnement artistique du tram, Bertrand Delanoë conseille de déposer une question écrite à Christophe Girard qui y répondra. Dans sa question, elle explique que les associations du 14e aimeraient bien voir impulser une vie culturelle et artistique plus active et moins consummatrice, et qu'elles souhaitent donc que les riverains et utilisateurs des Maréchaux soient consultés sur cet accompagnement artistique. A suivre ?

Régie de quartier Mission : embellir et entretenir la ville

Début décembre, un projet de création d'une régie de quartier a été débattu dans le 14e. Association loi 1901, la régie de quartier a pour objectif d'intervenir dans la gestion d'un territoire déterminé par les partenaires* en y réalisant des travaux d'embellissement et d'entretien. Ces travaux, commandés par les bailleurs sociaux, sont réalisés par des personnes dudit territoire recrutées par l'association après avoir été envoyé par la mission locale, la maison du développement économique et de l'emploi et l'ANPE. La régie répond donc à un double objectif : améliorer le cadre de vie et ramener dans des entreprises classiques des personnes éloignées de l'emploi. Son financement est assuré, dans un premier temps, à 70 % par les commandes des bailleurs. Pour qu'une régie démarre bien, elle doit réaliser un chiffre d'affaires minimal annuel de 150 000 à 200 000 euros. Les 30 % restant proviennent de subventions (Politique de la

Ville, mairie de Paris pour une aide au démarrage de la Régie). Une fois sa situation financière assurée, la régie peut se tourner vers le service aux particuliers.

Depuis mi-janvier, un groupe d'environ dix personnes travaille à la définition du territoire, des activités qui vont se développer sur ce territoire et des habitants que l'on souhaite toucher. Une fois ce travail effectué, une association de préfiguration de la régie sera créée et elle embauchera un-e chargé-e de mission dont le rôle sera de recruter du personnel et de décrocher des contrats auprès des bailleurs. Ces démarches effectuées, l'association de préfiguration se transformera, alors, en régie de quartier.

MURIEL ROCHUT

Pour plus de renseignements : www.regiedequartier.org.

* Habitants, mairie d'arrondissement, bailleurs sociaux, acteurs du développement local (mission locale, maison de l'emploi, associations locales).

Budget participatif

Les conseils de quartier et l'argent

● Le budget participatif permet aux habitants de décider de certains aménagements de voirie, déplacements ou espaces verts.

Dans le 14e, un "atelier budget participatif" (ABP) a été créé en avril 2005. Il est composé de représentants des six conseils de quartier, d'associations, d'élus et de représentants des services techniques de la Ville de Paris. La démarche s'inspire notamment d'une initiative de la ville brésilienne de Porto Alegre : les habitants, dans des groupes de quartier et des commissions thématiques, discutent, avancent et votent des projets d'aménagement pour la ville*.

Les conseils de quartier du 14e sont invités à adresser leurs projets d'aménagements de voirie, déplacements ou d'espaces verts à l'ABP. Les conseils les plus dynamiques ont présenté des projets détaillés. Ainsi, le conseil Jean Moulin-Porte d'Orléans propose le réaménagement du square Jules-Hénaffé ou la plantation d'arbres rue de la Tombe-Issoire. Celui de Pernety propose de créer une trentaine d'aires de stationnement pour vélos mais aussi d'installer une douzaine de bancs, de réaménager la place Moro-Giafferi ou la place de Catalogne. Tout comme le conseil Montaparnasse-Raspail qui appuie des demandes pour l'aménagement du terre-plein central du boulevard Edgard-Quinet (à la sortie du métro) ou pour la réfection globale du secteur du square Gaston-Baty. Les autres conseils ont avancé des propositions moins précises : Mouton-Duvernét souhaite l'installation de bancs et de stationnements pour deux-roues, ainsi que la création de passages piétons ; Didot-Porte de Vanves entend réduire la vitesse de circulation rue Vercingétorix et évoque un besoin en espaces verts ; Montsouris-Dareau ne s'est pas manifesté. Les élus promettent pour bientôt une synthèse globale des propositions émises en 2005.

En septembre, les services techniques ont rendu leurs premiers avis et fourni des chiffres. Les demandes les plus abouties pourraient entrer dans le circuit de la préparation du budget 2007 de la Ville de Paris.

Participatif, le budget ?

L'ABP reste avant tout un lieu de centralisation des propositions où les élus de la voirie et des espaces verts peuvent aussi intégrer leurs propres propositions. La présence à ces réunions s'est étioyée lors des derniers rendez-vous : seulement la moitié des conseils étaient présents et les représentants associatifs (qui n'interviennent

pas directement dans le processus de préparation) étaient quasiment absents.

L'observatoire des conseils de quartier du 14e notait à l'automne que le budget participatif n'était pas "véritablement intégré à la réflexion" des conseils. À ce constat, on peut avancer une première raison : la machine budgétaire parisienne détermine le calendrier et contraint à un échéancier strict, un fonctionnement que les conseils doivent encore s'approprier. La temporalité administrative n'est pas la même que celle de l'habitant et peut décourager : les projets avancés au printemps 2005 seront réalisés au cours de l'année 2007... s'ils parviennent à passer toute une série de sélections avant l'adoption finale par le Conseil de Paris.

L'absence de vision d'ensemble et de publicité des travaux de l'ABP n'aide pas non plus à populariser l'existence du budget participatif et ne favorise pas la participation à sa préparation au sein des conseils (qui, selon l'observatoire des conseils de quartier, mobilisent moins de 1% de la population de l'arrondissement).

Un autre budget à investir

Présenté lors du renouvellement des conseils de quartier, le budget d'investisse-

ment est un fonds (modeste) mis à disposition de chaque conseil et abondé annuellement d'environ 8.000 €, à partir du budget propre de la mairie du 14e. Il s'élevait, fin 2005, à plus de 30.000 € pour chaque conseil de quartier qui a toute latitude quant à son utilisation. Ce budget peut par exemple servir à acheter des panneaux d'affichage associatif. La Ville de Paris a sélectionné un fournisseur pour s'équiper en panneaux d'affichages. Les modèles proposés, plus petits que ceux déjà installés, existent en version murale et sur pied (recto-verso). Ils coûtent 300 € pièce. Ce sera aux conseils de quartier (s'ils le décident) de financer l'achat et l'installation de ces équipements sur leur budget d'investissement, après avoir déterminé les emplacements.

En septembre, le maire du 14e s'inquiétait du fait que les conseils n'avaient quasiment pas touché à ce budget et, depuis, ses adjoints les incitent à la dépense : l'argent qui ne sera pas utilisé retournera dans le budget général de la Ville en 2008.

Le retard et la faible diffusion de l'information transmise par les mairies (de Paris et d'arrondissement) expliquent en partie cette situation : la compréhension du fonc-

tionnement de la Ville et des mécanismes budgétaires n'est, là encore, pas simple à saisir. Cependant, en dépit de la lourdeur des procédures d'utilisation, on peut souhaiter que ces obstacles finissent par tomber... avant la fin de la mandature.

BRUNO MARTIN

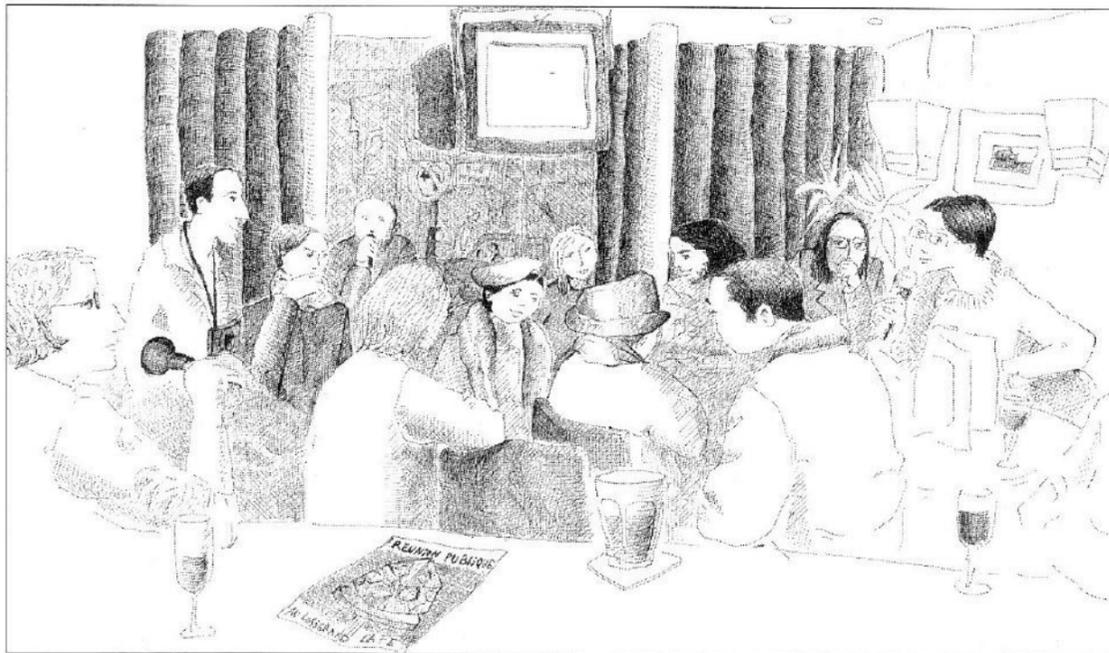
* Lire "Porto Alegre, l'espoir d'une autre démocratie" de Marion Gret et Yves Sintomer (La Découverte, 2002), disponible dans les rayonnages de la bibliothèque Georges-Brassens.

Combien ça coûte ?

Voici quelques exemples de coûts moyens pour des aménagements de voirie. Création de deux ralentisseurs : 30 000 € ; fourniture et pose d'un banc : 640 € ; fourniture et mise en place d'un arbre (hors déviation des réseaux souterrains) : 8 800 € ; création d'une installation de stationnement pour deux-roues (cinq arceaux vélos et cinq arceaux motos) : 6 040 € ; réfection de trottoir (fondation et bordure) : 110 € le m².

Débat de quartier au Losserand café

● Quand il y a du sens, cela fait du lien



Dessin extrait du "Carnet de Zinc" dessiné et autoédité par France Dumas (illustratrice pour la presse et l'édition), contact : france.dumas@wanadoo.fr

Le 12 décembre dernier, l'association "Pension de famille à Bauer-Thermopyles-Plaisance" a invité à une réunion publique sur le thème des pensions de famille, cet habitat alternatif durable pour personnes en grande difficulté. Elle en a également profité pour informer les habitants de l'avancement de son projet. Le permis de construire au 13-15 rue de Plaisance est déposé par le maître d'ouvrage, l'Opac de Paris. Le projet architectural élaboré par Andréas Christo-Foroux du groupe Pari-Biotop comprend la réalisation de 10 loge-

ments sociaux familiaux et d'une pension de famille de 16 studios pouvant accueillir 20 personnes.

Ce débat au café, dans une atmosphère conviviale, fut l'occasion d'informer les habitants et de discuter sur ce qui fait du lien dans le quartier. Intrigués par ce projet, les personnes présentes découvrent là une façon concrète de vivre une solidarité de voisinage. On sent que la pension de famille et ses pensionnaires seront bien accueillis par leur quartier. Le débat dans un café a permis l'intervention de per-

sonnes qui ne se seraient pas déplacés dans une salle de réunion. Ce fonctionnement est voulu par l'association pour inciter le plus grand nombre possible à participer activement à la réflexion. Cet esprit participatif et foncièrement démocratique marquera, nous l'espérons, la vie dans la pension de famille.

Pour en savoir plus sur le projet, connaître le calendrier des réunions et voir la maquette architecturale : <http://pensiondefamille.14e.free.fr>

S.B.

CARNAVAL DE PARIS

Basile Pachkoff, habitant du 14e et président de l'association "Droit à la culture" est l'initiateur de la renaissance du Carnaval de Paris. Le neuvième cortège du carnaval défilera le dimanche 26 février 2006. La vache Pimprenelle, Pat le Clown et leurs copains partiront du bas de la rue Le Vau (20e) à 15h et arriveront à l'Hôtel de Ville vers 19h. Renseignements : Basile Pachkoff au 06.26.67.76.39 ou 01.45.43.58.28. Site internet : www.carnaval-pantruche.org ; pantruche@noos.fr.

Procédure normale de la démocratie ou politique de communication ?

● La mairie du 14e a organisé, fin novembre et début décembre, quatre réunions dans divers lieux de l'arrondissement pour rendre compte de ses actions de l'année.

J eudi 1er décembre, après-midi, la salle des mariages, bien chauffée, était pleine. 110 personnes, plutôt âgées, venaient écouter le maire entouré de certains de ses adjoints. Pendant une heure, celui-ci a présenté les réalisations de l'année, autour de trois axes : des services publics pour répondre aux besoins quotidiens (logement, emploi, petite enfance...), la solidarité et la citoyenneté au cœur de l'action (santé, pratiques sportives, démocratie locale...), un arrondissement qui prépare l'avenir (déplacements, développement économique, urbanisme). La loi du genre veut que la présentation relève plutôt les aspects positifs, mais le maire a annoncé d'emblée "son souci d'éviter l'autosatisfaction, car beaucoup reste à faire".

Après l'exposé, la salle a la parole et 15 interventions font l'objet de questions réponses. Certaines sont spontanées et très spécifiques : la distribution des colis de Noël, le mauvais état des trottoirs de la rue du Château ou le bruit des poubelles dans certains immeubles privés... Une autre, longue et très préparée, critique le quartier vert, les pistes cyclables peu fréquentées, la dégradation du macadam de la rue Beauvillier, la crise du petit commerce, le danger

de "cousin berlinois" (ralentisseur de vitesse), les entrées du dépôt du bus 38... L'intervenant reproche au maire son "nombriisme" et sa manière d'expliquer les difficultés par la politique gouvernementale. Le maire et son adjointe chargée de la voirie répondent sur chaque point technique, rappelant les diverses concertations et les tâtonnements, et soulignent que les lettres critiques sur le quartier vert ont cessé d'arriver à la mairie. Pierre Castagnou estime qu'il s'est restreint dans la critique de la politique nationale dont le 14e constate directement les conséquences : suppression des emplois jeunes, de la police de proximité, diminution des subventions aux associations, etc.

Petits soucis et grandes questions

A une question sur le projet de suppression du passage souterrain de l'avenue du Maine, le maire oppose un démenti formel : "il n'y a pas de projet". Cela vient d'une fausse information du journal Le Parisien. Une étude privée a bien été faite par des architectes, pour le compte d'un grand magasin, mais cela ne concerne pas la mairie. Un intervenant félicite le maire pour la création prévue des pensions de

famille, mais souligne que "beaucoup reste à faire pour les SDF", qui ne doivent pas être considérés comme des délinquants.

D'autres questions portent sur la vente à la découpe de certains immeubles, l'achat par la mairie de deux logements sociaux rue Morère et l'avenir du collège Paul Bert. Le maire rappelle alors la nécessité de la mixité sociale dans l'habitat et les actions menées pour s'opposer à la fermeture des classes. Selon l'adjoint chargé des affaires scolaires, les études montrent que les petits collèges de 300 à 400 élèves, comme Saint Exupéry et Paul Bert, sont souvent plus efficaces et conviviaux que des institutions trop grandes et qu'ils ne sont pas, actuellement, menacés.

Malgré les limites connues de ce genre d'exercice, mêlant politique de communication et volonté de transparence, petits soucis de proximité et grandes questions, actions locales et politiques nationales, la pratique annuelle des compte-rendus de mandat est une procédure normale de la démocratie, oubliée pendant de longues années et qui semble appréciée par les habitants du 14e.

DOMINIQUE GENTIL

Et à Montsouris

L e gymnase Alice Milliat était rempli d'un public d'âges divers, curieux de découvrir ce nouvel équipement de la Zac. Des questions sur ce nouveau quartier sont posées au maire : que faire contre le bruit du RER qui gêne les habitants ? Comment garder un commerce polyvalent, plus utile qu'une de ces agences bancaires qui fleurissent dans le coin ? Le maire souligne qu'il n'était pas là lors de la conception de la Zac et qu'il a fait beaucoup pour améliorer les prestations : places de crèche, par exemple. Il fait aussi état du droit d'un maire d'empêcher qu'un commerce soit transformé en bureau. Un regret tout de même : pas de piscine dans le nouvel équipement sportif. Un projet de création de piscine dans l'arrondissement est évoqué, mais c'est trop tôt pour en dire plus. Une habitante dit son embarras de voir que les repas aux plus démunis sont distribués dans le froid et le vent. Mais un abri fermé ne servirait-il pas à cacher la misère ? Madame Atallah, chargée des Affaires sociales, fait le point sur l'Espace solidarité Coty qui reçoit 5 000 personnes par an, et sur son action pour une mise en réseau des intervenants auprès des sans abri. Une militante associative s'inquiète de la fermeture partielle de la Maison de la Justice et du Droit du 14e. Le maire s'engage à agir avec



les associations, dont la Ligue des droits de l'homme (LDH). Un "jeune routier" de la politique profite de la question d'une habitante sur la future installation d'œuvres d'art le long du tramway pour dénoncer le coût de l'opération et demander que les artistes locaux soient impliqués. Le maire a beau jeu de répondre avec ironie qu'il ne saurait être question d'installer des artistes du 13e dans le 13e, du 14e dans le 14e, etc. Certes, mais on a tous noté un glissement de son discours : après s'être félicité du rôle accru donné aux maires d'arrondissement par la politique de décentralisation engagée par Bertrand Delanoë, on l'a vu esquiver la mise en cause du manque de concertation dans le projet artistique du tramway, en s'abritant derrière une participation des mairies d'arrondissement "légère, pas pesante, symbolique". Ce soir là, le dialogue, mené dans une ambiance bon enfant, fut à la fois instructif et contestataire.

ELISABETH PRADOURA

Conseil de quartier Didot-Porte de Vanves Espoir et solidarité

M ardi 8 novembre, la réunion publique du conseil de quartier Didot-Porte de Vanves avait mis à l'ordre du jour la lutte contre l'exclusion. La parole est donnée aux invités de la réunion : Joseph Lebèze, Sabine Bröhl et Farid Mouaci. Le témoignage de Joseph Lebèze qui a vécu plusieurs années dans la rue (voir La Page n° 68), au-delà de l'émotion et du respect qu'il inspire à chacun, suscite, par les raisons qu'il donne d'espérer et d'agir, un débat dans la salle. Un ancien sans abri, ému sans doute d'en parler ainsi en public, souligne que nul ne peut s'en sortir seul. Une dame demande comment vraiment entrer en relation avec la population de la rue. Une autre s'étonne, elle trouve qu'on fait beaucoup de bruit pour bien peu, elle se souvient de la solida-

rité pendant... l'Occupation ! Sabine Bröhl expose ensuite comment une pension de famille aide à la réinsertion : sa taille modeste permet le dialogue, la présence de travailleurs sociaux, les règles à respecter réapprennent la vie sociale. La première pierre d'une pension de famille dans le quartier sera posée début 2006.

Farid Mouaci, du Samu social, expose les difficultés propres à une structure de soins qui reçoit les sans-abri à la sortie d'une hospitalisation. S'occuper quotidiennement de 80 "convalescents" hébergés provisoirement, la tâche est rude. Une deuxième structure est souhaitée qui donnerait une dimension plus humaine à ces centres. Des activités diverses sont proposées au Samu social : participer à une activité commune, n'est-ce pas un premier pas vers le retour à

la vie sociale ? Dans la salle, une dame interpelle le conseil de quartier et les élus présents : elle a un projet d'épicerie solidaire tout prêt à fonctionner, il lui manque simplement un local.

Un dernier mot du président : l'enveloppe budgétaire du conseil a permis l'acquisition d'un matériel de cinéma. Il a l'intention de l'utiliser dans un travail qui associerait toutes les personnes du quartier, y compris les gens de la rue. Et pourquoi pas ? Cette soirée nous a fait entendre une voix de la rue, restons à l'écoute !

ELISABETH PRADOURA

Projets pour la Porte de Vanves

P lutôt qu'un bilan, le maire présente l'avenir : lancement début 2007 du futur centre social de la Porte de Vanves, démarrage de la couverture du périphérique, grand projet d'aménagement de Broussais avec ses incertitudes (mais la Ville de Paris s'est engagée à acheter deux bâtiments pour créer un Epad - Etablissement pour personnes âgées dépendantes- et un centre culturel).

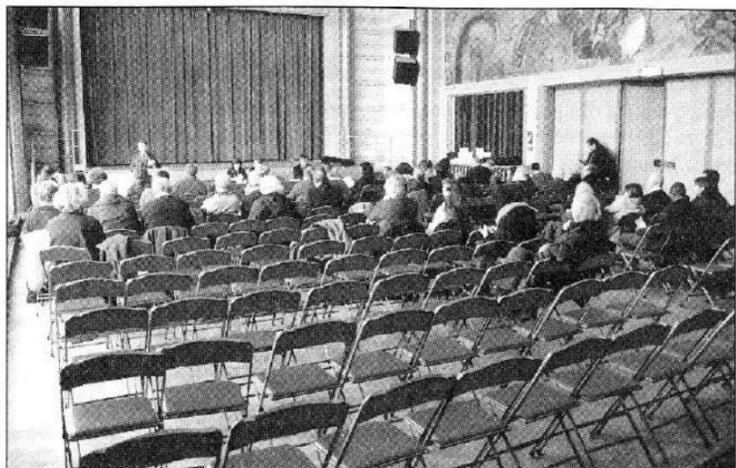
Même si les 60 personnes du public arrivent difficilement à faire monter la température du gymnase, l'ambiance est plutôt chaleureuse. Une personne, récemment arrivée dans le 14e est heureuse de l'accueil du quartier mais souligne plusieurs problèmes au lycée technique rue Maurice-d'Ocagne (carreaux cassés, chauffage, éclairage...). A une interrogation sur com-



ment aider les sans-abris et, notamment, ceux qui vivent au bord du périphérique, le président du conseil de quartier invite à la prochaine réunion du dit conseil, sur ce sujet. Les diverses questions sur le stationnement, les commerçants à la porte des écoles (qui vendent même des cassettes porno !) ou les expulsions de logement, permettent au maire et à ses adjoints d'apporter des réponses partielles, mais aussi de préciser les responsabilités respectives, selon les problèmes, de la mairie, de la Préfecture de Police et du gouvernement.

MARIE-FRANCE DESBRUYÈRES

États généraux !



Assistance clairsemée aux troisièmes États Généraux de la démocratie locale. Les thèmes étaient cependant intéressants mais n'ont pas attiré la foule. Le temps, la date (10 décembre) ou la volonté de la Mairie d'organiser seule cette manifestation, sans concertation avec les associations et les conseils de quartier ?

L'Equip'Page... est
l'association éditrice de La Page. Vous pouvez en devenir membre et, ainsi, participer à notre travail. Cotisation annuelle : 8 €. Envoyez vos chèques à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure, 75014.

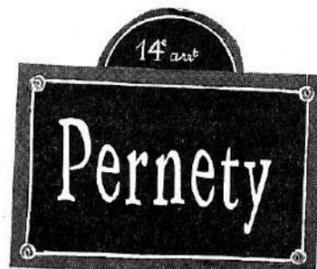
● Abonnez-vous à La Page

Six numéros : 8 € ; soutien : à partir de 15 €. Adressez ce bulletin et votre chèque à l'ordre de L'Equip'Page : 6, rue de l'Eure 75014.

Nom.....
Prénom.....
Adresse.....
.....
.....

Au Nord du nouveau !

L e maire évoque les pensions de famille (rue de la Gaité, rue de Plaisance), l'aménagement du carrefour rue du Commandant Mouchotte/avenue du Maine, le centre associatif qui ouvrira ses portes au deuxième semestre 2006. Pour ce dernier, il a désigné l'association Florimont comme gestionnaire des locaux. Il parle également de la Zac Didot et de ses aménagements : l'ouverture du gymnase et de sa salle polyvalente, la livraison de la place de la Garenne aménagée en circulation piétonnière au printemps, le café associatif.



Après la présentation, des questions portent sur le logement, plus précisément sur les expulsions et sur le problème de la vente à la découpe dont sont victimes des personnes d'un immeuble de la rue de Plaisance, le stationnement, etc.

Le président du conseil de quartier Jean Moulin/Porte d'Orléans profite de cette occasion pour pointer les problèmes de fonctionnement des conseils de quartiers.

MURIEL ROCHUT

Rue de l'intolérance

Le poujadisme florissant

Derrière les vitrines d'une rue commerçante, certains adeptes des idées les plus réactionnaires s'organisent pour stigmatiser les étrangers.

Nous voici dans une rue bien achalandée du 14e. Tout le monde l'apprécie car tous les commerces sont représentés : plusieurs cafés et restaurants pour tous les goûts, quelques coiffeurs, des opticiens, un hôtel, un bazar, quelques marchands de primeurs, un épicerie, plusieurs libraires ou marchands de journaux, un photographe, plusieurs boulangers, bouchers, quelques agences immobilières, deux fleuristes, un institut de bronzage, un chausseur... et tant d'autres. Apparemment une rue comme on en rêve au pied de chez soi. Une association de commerçants fédère tout ce beau monde pour - c'est ce que le chaland en retient - illuminer la rue au moment des fêtes de fin d'année et organiser une ou deux manifestations festives durant l'année.

Et puis un jour, la machine grippe. Les langues se délient. C'est une cliente d'un des commerces qui alerte "La Page". "Il faut que je vous parle de quelque chose de grave. Je ne sais pas comment vous dire, c'est incroyable mais certains commerçants sont victimes d'un système incompréhensible. Si vous pouviez enquêter..." Alors nous voici débarqués "rue de l'intolérance". A faire du porte à porte. D'abord chez les commerçants que l'on fréquente. Puis chez ceux que l'on connaît moins. Enfin, auprès d'habitants ou clients. Et ce que nous avons découvert est pour le moins choquant.

Dégoût et des couleurs

Pas mal de négoce de cette charmante rue sont tenus, comme souvent, par des commerçants d'origines portugaise, tamoule, chinoise, vietnamienne, maghrébine, arménienne, iranienne, camerounaise... Même si la plupart sont français (sur leur carte d'identité) leur origine ou leur couleur de peau génère, chez certains



de leurs collègues, des réactions de mépris ou de haine plus ou moins virulentes. Surtout si les victimes de ces agissements relèvent la tête et dénoncent les pratiques à caractère raciste en informant leur clientèle sur ce qu'elles considèrent comme du racket. Ainsi, une poignée de commerçants proches des idées d'extrême droite exerce des pressions sur ceux qui ne se laissent pas faire, avec l'aide de quelques habitants du même acabit. Lettres et appels anonymes, intrusions intempestives dans le commerce... autant d'actions en vue de déstabiliser clientèle et employés. Influents au sein de l'association de commerçants de la rue, ils invitent le boutiquier récalcitrant, devenu bouc émissaire, à adhérer à l'association pour que cesse la pression.

La plupart des commerçants adhèrent à l'association. Ceux qui n'adhèrent pas, sur-

tout si c'est pour incompatibilité d'humeur, adoptent le profil bas : pas de commentaire, le commerce, juste le commerce. La plupart des commerçants déclarent qu'ils n'ont jamais eu de problème, ni avec l'association, ni avec aucun commerçant d'aucune sorte, même s'ils ne sont pas adhérents à l'association. D'autres n'hésitent pas à dénoncer le caractère poujadiste ou les liens avec les partis d'extrême droite de certains de leurs confrères. De son côté, un étudiant confie "qu'il préfère aller faire ses photocopies à Assas plutôt que chez Untel", en bas de chez lui, tant les propos racistes du marchand sont insupportables. Des habitants témoignent d'insultes de certains débitants à l'encontre de personnes d'origine étrangère ou que tel détaillant n'a pas voulu vendre son fonds de commerce car les seuls acheteurs qui se présenteraient "n'étaient pas français".

Preuves à l'appui*

Un jour, un commerçant reçoit une charmante lettre dans laquelle on peut lire "sale

négro, rentre dans ton pays, en Afrique, espèce de trafiquant de drogue, on connaît la police, ils vont te renvoyer chez toi". A l'époque, ses employées sont toutes blanches de peau et blondes de cheveux. Régulièrement, des enrégés entrent de façon impromptue dans le commerce pour crier "il faut pas que les blanches travaillent pour les négros". Un autre emploie une vendeuse maghrébine. Au bout de quelques mois, celle-ci dénonce dans sa lettre de démission "les constantes agressions racistes de beaucoup d'individus habitant le quartier, les insultes, les menaces, les appels anonymes [qui l'ont] mise dans un état dépressif chronique". D'autres commerçants baissent les yeux

"et ne veulent pas d'histoires" quand on les interroge sur le sujet. Cependant, certains parlent. Comme M. X qui explique que lorsque le supermarché a voulu s'installer, il a demandé à l'association de commerçants de lancer une pétition car plusieurs épiceries ou primeurs du secteur risquaient d'en souffrir. On lui a vite fait comprendre que ces petits commerces étant tenus par des personnes "pas bienvenues ici", ça ne gênerait personne si la grande surface en faisait disparaître plusieurs. Depuis, M. X n'a pas renouvelé son adhésion à l'association de commerçants.

Enfin, hors contexte, quand un détaillant réputé neutre (et adhérent à l'association) veut bien s'exprimer voici ce qu'il révèle : "Si tu veux travailler ici, il faut payer l'association : il n'y a pas d'alternative, tu n'es pas libre. Tu payes et t'es avec eux, tu payes pas et t'es contre eux. Si tu payes, ils te laissent tranquille. Malheureusement, c'est comme ça, le système est en place et tu ne peux pas le changer. C'est une mafia

Puni par la loi

Le racisme constitue une forme d'agression considérée comme infraction et il est punissable d'une ou plusieurs peines énoncées par la loi (amende, emprisonnement, saisie et confiscation, interdiction de l'éligibilité). Les témoins ou victimes de comportements de discrimination raciale peuvent le signaler en composant le numéro vert 114, en lien avec la commission départementale d'accès à la citoyenneté (Codac). Celle-ci peut appuyer des démarches auprès la justice. Cf. les lois antiracistes sur <http://www.justice.gouv.fr/publicat/anti-racc.htm>.

silencieuse. Si t'es dans le système t'es bien vu. Je te garantis à 100% que si tu payes, ils te laisseront tranquille. Mais surtout, il ne faut pas les contredire, ne rien dire ou afficher à l'extérieur."

Réagir

Alors bien sûr certains ont écrit à la mairie d'arrondissement (aucune réponse), au ministre de l'Intérieur (qui a transmis au préfet de police : aucune réponse), sont allés porter plainte au commissariat du 14e (aucune suite). D'autres ont lancé des pétitions pour recueillir le soutien d'une partie des habitants et se sentir moins seuls dans leur détresse. Peu à peu, le bouche à oreilles fonctionne et il semblerait que les plus acharnés de nos voisins et commerçants racistes commencent à comprendre qu'ils sont allés trop loin. Quand Dracula traîne au jour naissant, il perd pas mal de ses pouvoirs. Et la meilleure contre-attaque est bien de dénoncer ces pratiques au grand jour. Alors, riverains et habitants citoyens, sentez vous concernés ! Allez soutenir vos commerçants en difficulté. Allez faire comprendre aux autres que ce genre de comportement est indigne et que leur tiroir-caisse, puisque c'est souvent le seul langage audible, pourrait bien pâtir d'un racisme ostensible à l'encontre de leurs collègues.

JEAN-PAUL ARMANGAU

(* Tout ce qui est entre guillemets dans ce paragraphe est en notre possession sur copie papier, bande son ou vidéo ou a été recueilli par un membre de l'équipe avec témoin.

Aux urnes, citoyens !



La deuxième opération "Votation citoyenne" s'est déroulée du 5 au 11 décembre 2005, à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme (LDH), d'associations, de syndicats et de formations politiques réunis en collectif. Quelque 61 000 personnes dans plus de 120 villes en France ont déposé un bulletin dans l'urne pour répondre à la question : "Êtes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales ?" Le oui a recueilli 91,2%, le non 8,3%. La participation a été supérieure de plus de 50% à la première votation organisée en 2002. Plus de 1 200 volontaires ont distribué tracts et appels, collé des affiches pour promouvoir ces journées et ont tenu des urnes dans les mairies, sur les places, sur les marchés et dans certaines universités.

Au-delà du caractère symbolique de cette votation qui était avant tout une manière de porter le problème sur la place publique, ces résultats confirment tous les sondages récents qui montrent que désormais la population est majoritairement favorable

au droit de vote et d'éligibilité (localement) des résidents étrangers non communaux. Lors d'une conférence de presse au siège de la LDH, le collectif "Votation citoyenne" soulignait que le vrai débat commence maintenant : "Après les événements que la France vient de connaître, l'instauration du droit de vote aux élections locales en France - alors que plus de la moitié des pays de l'Union européenne l'ont déjà fait - avant les prochaines élections municipales montrerait que les politiques acceptent de mettre fin à l'exclusion politique et citoyenne d'une partie de la population."

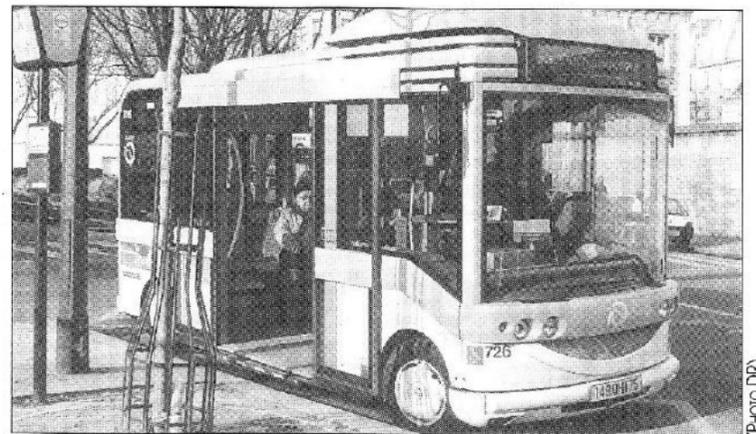
Grâce à une mobilisation sans précédent des citoyens et des militants du 14e qui ont tenu 18 bureaux de vote, notre arrondissement a recueilli la participation la plus élevée de tous les arrondissements parisiens avec 4 552 votants, soit plus du double qu'en 2002, et se situe en deuxième position au niveau national, juste derrière Grenoble (plus de 6 000 votants), ville qui, elle, organise une votation tous les ans depuis 2002.

F.H.

La Traverse, cahin-caha

Le minibus de proximité, "La Traverse Bièvre Montsouris", qui relie la place de l'Abbé-Georges-Hénocque (13e) à Alésia-Général-Leclerc (14e), a fait ses premiers pas, le 10 décembre.

Impressions recueillies à bord. "Pour désenclaver le quartier, il faudrait assurer la correspondance avec de plus nombreuses stations de métro, fait remarquer une passagère. Le bus ne circule qu'au sud de la rue d'Alésia et ne relie jamais le métro aérien." "C'est comme en Bretagne, il y a une multitude de routes intérieures mais elles ne mènent nulle part", s'éclaffe une dame. Ce qui fait beaucoup rire une Bretonne des Côtes d'Armor, débarquée à Paris il y a cinquante ans ! En fait, la ligne, qui fonctionne même le dimanche (7h30 à 20h30), assure des correspondances avec la station Alésia, d'un côté, et Maison Blanche, dans le 13e. Son tracé a été élaboré avec les conseils de quartier des deux arrondissements. Il dessert de nombreux équipements publics (écoles, bibliothèques, gymnases, bureaux de poste), plusieurs maisons de retraite ainsi que les pôles commerciaux du secteur. "Je n'ai jamais pu atteindre Alésia", s'insurge une autre, "le chauffeur s'est fourvoyé dans le labyrinthe du quartier vert." C'était le premier jour, ça va s'arranger ! Il est vrai que cela zigzague dur dans le dédale des rues : "Le véhicule est peu pratique d'autant qu'il y a beaucoup de dos d'ânes sur le trajet", peste un monsieur. "Quand on reste



debout, il n'y a rien pour se tenir dans les virages ; assis, les sièges sont trop serrés, on est les uns sur les autres." Un bébé de trois mois, lui, dort tranquillement dans son landau... qui a bien du mal à se faire une place. Accessible pour tous, même aux usagers en fauteuil roulant, le bus peut accueillir 22 personnes dont neuf assises et possède de larges baies vitrées et un toit panoramique. "Un ticket, c'est bien cher pour un aussi court trajet. En plus, les stations sont trop espacées" grogne quelqu'un. Pourtant, l'itinéraire de 7,3 km comprend 28 points d'arrêts, soit un arrêt tous les 260 m environ ; sa fréquence est de 15 minutes. "C'est même pas électrique !", fait judicieusement remarquer un autre. Les minibus fonctionnent au diester, un biocar-

burant censé réduire de 25% les émissions de gaz carbonique : il s'agit d'ester méthylique d'huiles végétales incorporé au gazole. "Espérons qu'il n'est pas issu de colza transgénique", s'inquiète un puriste.

En tout cas, les passants s'arrêtent, intrigués, sur le passage du minibus qui remonte l'avenue Reille et croise, à ses risques et périls, le long Orlybus articulé, juste devant l'immeuble Le Corbusier où demeure notre ministre des Finances, Thierry Breton. Lui, n'aura guère le loisir d'emprunter ce joli joujou ; son chauffeur l'attend devant sa porte. Le mot de la fin reste à une passagère : "Toquard, l'engin, on dirait un autobus d'nette". Les gens, ils sont toujours méchants, jamais contents !

F.H.

Le tonton flingueur du 14e

● Le dialoguiste, Michel Audiard, a vécu toute sa vie dans dans le 14e

Si je m'appelais Napoléon, j'avouerais être né en 1769 à Ajaccio et je vous raconterais la bataille d'Austerlitz. Mais je suis né en 1920 à Paris ce qui ne présente, sauf pour les personnes nées le même jour, aucun intérêt". Ainsi Michel Audiard aimait se présenter. Il ne vit pas le jour sous le soleil corse mais c'est au coeur du 14e au 2, rue Brézin qu'il naît le 15 mai 1920.

Il mène ce qu'il qualifie lui-même une enfance "d'orphelin de luxe". Son père avait disparu depuis belle lurette sans se soucier de l'arrivée de ce marmot dont nul ne pouvait deviner à quel destin il était promis. Sa mère ne se voyait pas l'élever seule dans la petite ville du Puy dont elle était issue. Elle préfère confier ses responsabilités à un oncle parisien, Léopold, qui habitait au 27 bis, avenue du parc Montsouris. Toujours assis au fond de la classe entre le poêle et la porte, il poursuit ses études à la communale de la rue du Moulin-Vert. Puis il intègre les cours Bréguet. Les cours magistraux, les mathématiques, le principe d'Archimède l'ennuient à mourir. Cependant, il développe un don naturel pour la dissertation et son humour déjà dévastateur fait oublier les lacunes grammaticales. Il obtient son certificat d'études et passe un CAP de soudeur à l'autogène.



Photo tirée du livre Michel Audiard, la vie d'un expert de Philippe Durant, chez Dreamland Éditions. (PHOTO MURIEL ROCHUT)

Passionné de littérature et de cinéma, il se forge une solide culture en lisant Rimbaud. Sans Rimbaud, point de salut. "Si je rencontre un type qui n'aime pas Rimbaud, c'est terminé!" dit Audiard. Céline, Proust et Prévert sont ses livres de chevet.

Animé par une autre passion, la bicyclette, il traîne au vélodrome d'hiver où il rencontre André Pousse. Songeant, à un moment de sa vie, devenir coureur cycliste, il y renonce toutefois car il "ne monte pas

les côtes". Il passe toute sa jeunesse dans le 14e et s'y sent si bien qu'il ne pense même pas à aller dans les lieux où tous les touristes vont. Pour lui, les Champs-Élysées sont une terre lointaine où les hommes se promènent en smoking et les femmes en robes du soir. Lui son truc, ce sont les titis parisiens, les commerçants au franc parler, l'homme de la rue, le zinc des bars. Il devient soudeur, opticien, livreur de journaux, ce qui lui permet d'approcher le milieu du journalisme.

Dialogues de comptoir

Il entre dans le cinéma en 1949 presque par hasard comme on pousse la porte d'un bistrot. Le réalisateur André Hunebelle lui demande d'écrire le scénario du film policier Mission à Tanger, bientôt suivi des premiers succès d'adaptation de romans au cinéma (Le passe-muraille, Les trois mousquetaires). Sa notoriété s'étend et, en 1955, c'est la rencontre avec Jean Gabin auquel il propose le scénario de Gas-oil.

Ainsi commence une collaboration de plusieurs années et la réalisation de 16 films dont plusieurs grands succès (Les grandes familles, Les vieux de la vieille, Le baron de l'écluse, Un singe en hiver).

Il écrit pour Jean-Paul Belmondo (100.000 dollars au soleil, de Henri Verneuil) et pour toute une équipe d'acteurs talentueux : Lino Ventura, Alain Delon, Annie Girardot, Mireille Darc, Bernard Blier, Michel Serrault, Jean Lefebvre. Les mots d'Audiard sont du sur mesure et prennent leur véritable dimension dans la bouche des plus grands acteurs. Véritable faiseur de mots, fabricant de phrases assassines, écrivain et dialoguiste aux formules redoutables, ses plus grands succès : Les tontons flingueurs, Un taxi pour Tobrouk, Mélodie en sous-sol, font partie du patrimoine incontournable du septième art. Merci Monsieur Audiard.

Il décède le 27 juillet 1985 dans sa maison de Dourdan. Le 3 mai 1994, le 14e lui rend hommage. André Pousse inaugure la place Michel Audiard à l'intersection des rues Hallé et Ducouëdic. Un bar baptisé "Les Tontons", dans la rue Raymond Losserand, nous rappelle qu'il y a encore des inconditionnels d'Audiard. Son nom est connu des jeunes et des aînés. Il nous laisse aujourd'hui sa gouaille populaire et poétique qui laisse dire à certains : "Mais ça, c'est du Audiard."
DIDIER CORNEVIN

Extraits de dialogue d'Audiard

La bave du crapaud n'empêche pas la caravane de passer.

Parle à mon colt, ma tête est malade.

Un pigeon est plus con qu'un dauphin, d'accord mais ça vole.

Il vaut mieux s'en aller la tête basse que les pieds devant.

Un intellectuel assis va moins loin qu'un con qui marche.

Quand les types de 130 kg disent certaines choses, les types de 60 kg les écoutent.

Une minute d'écart, ça peut se transformer en une année de placard.

Le doyen des Montparnos

En mai dernier, le sculpteur Robert Couturier a fêté ses cent ans. Elève d'Aristide Maillol, ami d'Alberto Giacometti, d'Henri Matisse et de Germaine Richier, Couturier est le dernier représentant de la nouvelle sculpture figurative des années 50. Né à Angoulême en 1905, il vient à Paris à l'âge de 6 ans. Vers 1925, il occupe un des ateliers de la désormais célèbre Ruche, dans le 15e. Installé dans le 14e dès 1932, il fait construire sa maison atelier en 1937, villa Seurat, une demeure qui faillit être détruite par un incendie, il y a trois ans. Dans son jardin-

patio, ses sculptures féminines aux formes élancées jouent à cache-cache sous les feuillages d'aristoloche. 80 années de travail : 500 sculptures et d'innombrables dessins. "Un art dépouillé, des assemblages à partir de supports récupérés. Vous sculptez à partir de rien", souligne le maire du 14e en lui remettant, début décembre, la plus haute distinction de la Ville de Paris, la médaille Grand Vermeil. Déjà, en 2001, lors de l'hommage de l'arrondissement à Giacometti, en son atelier de la rue Hippolyte-Maindron, l'on avait pu découvrir les sculptures de Robert Couturier. Cette

année, il aura été tout particulièrement à l'honneur : une exposition de 90 œuvres lui a été consacrée, cet été, au musée Maillol* et le prix de sculpture de l'Académie des beaux arts vient de lui être décerné. Avec Couturier, qui entretient une éternelle jeunesse, "rien ne se perd, tout se crée".
F.H.

* Trois de ses sculptures figurent dans les collections permanentes du musée Maillol (61, rue de Grenelle, 7e) dont deux au bar du musée.

Un écrivain public dans le quartier

● Des mots pour (re)construire le quotidien des autres

L'écrivain public, "scribe des temps modernes", est à la fois mal connu et reconnu. Son lot quotidien ? Courriers administratifs, lettres de réclamation, de colère ou d'amour, discours politiques, récits de vie, formulaires, dossiers... Il écoute, reformule, met en forme des demandes qu'il doit savoir identifier. Il oriente parfois vers des professionnels spécifiques et rappelle toujours qu'il ne saurait garantir le résultat d'une démarche. Une bonne connaissance des procédures administratives est nécessaire à son rôle d'interface. Intermédiaire nécessaire aux populations en butte à des difficultés sociales et culturelles, son goût pour l'écriture et son intérêt pour les gens le caractérisent, qu'il soit philosophe, infirmier ou encore horticulteur de formation première.

C'est en ces termes que Caroline Robledillo, écrivain public au Centre social Didot-Broussais nous parle de son métier.

Quel style d'écrivain public êtes-vous ?

"Psychologue de formation, pratiquant l'écriture de textes courts à mi-chemin entre aphorisme et poésie, je porte un intérêt particulier à l'écoute et à l'échange. L'histoire de la personne accueillie, telle qu'elle l'énonce, devient l'outil de médiation qui me permet de faire passer son message. Parfois il s'agit simplement d'amener une personne à reprendre confiance en elle. Par exemple, en accompagnant dans ses démarches téléphoniques cette dame maghrébine réticente à décrocher le combiné, je lui prouve qu'elle peut très bien se faire comprendre puisque je l'ai comprise ! Pour moi construire un courrier avec ce qu'elle apporte une personne est un vrai plaisir. Cela suppose bien sûr attention et patience, mais aussi une certaine humilité."

Quelle place pour un écrivain public au Centre social Didot-Broussais ?

"Pour remplir ma mission, il me faut offrir une disponibilité optimale et garantir la confidentialité. Située à l'accueil du Centre

social - et l'assurant car engagée sous le statut de secrétaire d'accueil - je suis obligée d'être à la fois au four et au moulin ! La file d'attente est parfois longue et le temps moyen de traitement d'une demande varie de cinq minutes à une heure trente ! Le stress est grand et il me faut souvent donner des rendez-vous. Je suis aussi amenée à travailler en équipe avec le pôle de médiation sociale en collaboration avec l'adulte relais qui me confie des tâches rédactionnelles en lien avec des procédures d'expulsion ou des problèmes de logement."

Quelle population s'adresse à vous ?

"Autant d'hommes que de femmes venus d'Afrique, du Maghreb, de Chine, du Sri Lanka ou encore d'Europe de l'Est. Les hommes sont souvent seuls et âgés. La plupart viennent pour des problèmes de logement, de naturalisation, de surendettement ou de santé. Plus rarement, des Français viennent me trouver pour rédiger un curriculum vitae ou une lettre de motivation. Habitant en grande majorité le 14e arrondissement, le public est "fidèle" et même lorsqu'il le quitte, il continue de venir voir "son" écrivain public !"
ELISABETH PRADOURA

En savoir plus

Le métier peut être accessible par la licence professionnelle d'écrivain public qui requiert un niveau bac +2, dont l'enseignement est dispensé à la Sorbonne nouvelle, rue de Santeuil dans le 5e. L'association "Plume et buvard", créée en 2002, par les étudiants de la première promotion de cette Licence, a pour but de faire reconnaître une profession encore sans statut à ce jour. A titre indicatif, un écrivain public dans un Centre social - sous le statut de secrétaire d'accueil - perçoit 700 € par mois pour 20 heures environ de travail par semaine.

Poèmes des cinq continents

Migrapophonies, revue des littératures et musiques du monde, consacre son numéro 5 à la poésie*. Celle "qui reste l'ultime arme contre les despotes de toute nature, incarne l'univers et en est sa conscience", comme l'écrit, dans son éditorial, Patrick Navaï, le directeur de la revue. "Celle qu'on découvre autant dans le ventre de la baleine que dans l'eau glacée des torrents, dans le corail que dans la rouille des bateaux échoués, dans la vitesse des trains que dans la lumière des cités... Langue universelle, elle s'inscrit dans les grands courants migratoires des êtres et des choses." C'est pourquoi Migrapophonies a réuni des poètes du monde entier. Citons, parmi eux, le "Corso-provençal d'expression française" Jacques Lovichi, le poète iranien exilé Yadollah Royai, la romancière et poétesse Marie-Claire Bancquart, Yaïr Biran qui vit en Israël, le calligraphe et poète Shi Bo, dont une belle estampe "L'univers calme" illustre la couverture de la revue, ou encore Patricia Laranco, née au Mali, "sangs-mêlés", citoyenne du monde qui assume pleinement sa double identité française et mauricienne.

Un hommage est consacré à Alfonsina Storni (1892-1938), fille d'immigrants installés en Argentine, passionnée de théâtre, journaliste féministe, qui n'a cessé de publier des recueils de poèmes. Enfin, un entretien retrace l'itinéraire céleste de Jean-Pierre Luminet, un personnage hors

du commun. Cet astrophysicien, directeur de recherche au CNRS de l'Observatoire de Paris, est également auteur de romans et de recueils de poésie et passionné de musique. Celui pour qui "les étoiles ont toujours été des fleurs" a donné son nom à un astéroïde découvert en 1991 !
F.H.

* Sur commande auprès de Patrick Navaï 49, rue Daguerre, tél. 06.85.14.38.21. Disponible à la librairie Apsara (44, rue Daguerre) et à L'Arbre à Lettres (14, rue Boulard).

MIGRAPHONIES

Revue des littératures et musiques du monde



P
O
È
M
E
S

Numéro 5

LECTURES A LA BOUGIE

La librairie russe "Graphomane", installée depuis deux ans à l'angle des rues Hippolyte-Maindron et Bénard, propose, en ce début d'année, de nous faire découvrir des "éditeurs héroïques". Ceux qui, contre vents et marées, gardent une ligne éditoriale d'exigence, qui jouent à saute-mouton avec les diffuseurs, ceux qui s'en passent, ceux qui n'éditent que les livres qu'ils aiment. Au-delà de l'univers russe, c'est tout un continent éditorial qui est offert à notre curiosité. Vous pourrez rencontrer ces édit-ur-riche-s, et parfois les traduct-ur-riche-s, les vendredis à partir de 19 h. Jamais en panne d'idées, la librairie Graphomane propose également des lectures à la bougie pour un voyage dans la littérature fantastique soviétique et russe, les mercredis de 19 à 20 h. Enfin, à l'étage, une filmothèque et un espace de visionnage viennent d'être inaugurés : d'autres rencontres, avec des réalisateurs cette fois, sont en programmation. Les Graphomanes, 20bis, rue Hippolyte-Maindron ; tél 01.40.44.79.40 ; graphoman@club-internet.fr.

Krajcberg, l'homme brûlé

● Mettant son art au service de sa révolte, Frans Krajcberg se partage entre le Brésil et Montparnasse.

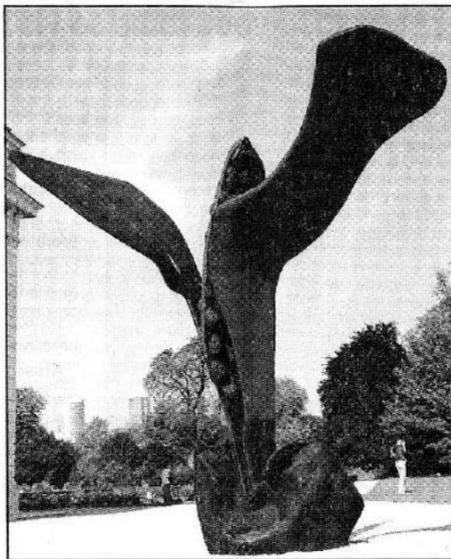
SUITE DE LA PAGE 1 Autant de cris d'alarme contre la déforestation amazonienne pour cet artiste militant qui lutte sans répit pour sauvegarder la nature de la folie destructrice des hommes. "Chaque fois que je vois l'entassement des arbres d'Amazonie brûlés par les hommes, je ne peux m'empêcher de penser à la cendre des fours crématoires : les cendres de la vie, les cendres du feu des hommes devenus fous." Toute sa vie a été marquée par l'épreuve du feu. Juif né en Pologne en 1921, Krajcberg a 18 ans quand son pays est envahi par l'Allemagne nazie (1). Militant communiste, sa mère est assassinée en prison et le reste de sa famille disparaît dans les camps de concentration. Frans en réchappe miraculeusement, rejoint l'armée soviétique, s'engage dans un bataillon polonais aux côtés de l'Armée rouge, survit au siège de Léninegrad et participe à la libération de Varsovie puis de Berlin. La guerre achevée, il retrouve la maison familiale occupée par une famille qui lui claque la porte au visage avec un "sale juif, hors d'ici !". Il jette alors son uniforme et ses médailles de guerre à la rivière et quitte son pays pour toujours.

Le prophète des Tropiques

Tel le Phénix, il renaît des cendres. Il commence une formation d'artiste à l'École des beaux-arts de Stuttgart (1945-1946), dirigée par Willy Baumeister, un des fondateurs du Bauhaus, qui le recommande à Fernand Léger. Frans se rend au domicile parisien de l'artiste, rue Notre-Dame-des-Champs. Il apprend le français et fait aussi la connaissance de Chagall. Mais il décide de changer radicalement de

vie et part, en 1947, pour Rio de Janeiro. Quand il découvre, émerveillé, la beauté vierge de la forêt brésilienne, il décide d'y vivre et d'y travailler. Il devient militant au côté du grand leader écologiste, Chico Mendès, son ami qui sera assassiné. Krajcberg, bientôt dénommé le prophète des tropiques, prend des positions courageuses dans la défense des Indiens et du patrimoine amazonien. "Lorsqu'on fait violence à la nature, insiste Krajcberg, on s'attaque nécessairement à l'homme. La destruction de la forêt entraîne celle des Indiens. Dans quelques décennies, ils auront disparu avec elle. Si on accepte le silence, on se rend complice de l'inacceptable." En 1974, lorsqu'il invite le critique d'art, Pierre Restany, à faire un voyage avec lui en Amazonie, il veut lui faire toucher du doigt cette réalité sociale. Le périple débouche sur Le manifeste du naturalisme intégral.

Krajcberg voyage dans le monde entier et rencontre les grandes figures de l'art international. La biennale de Venise de 1964 révèle son art inclassable, toujours en dehors des mouvements artistiques, notamment ses empreintes végétales ou minérales, comme celles réalisées à Ibiza où il demeure quelque temps. Initialement peintre, il deviendra céramiste, sculpteur, photographe et même architecte, quand, en 1975, il construit lui-même sa maison au sommet d'une branche



d'arbre mort de 2,60 m de diamètre. Il dessine, au début des années 2000, les sept bâtiments de son musée de Nova Viçosa, au sud de l'état de Bahia, et en dirige la construction, sur un terrain de 100 ha de nature vierge le long de l'océan.

Artiste du monde

Citoyen brésilien depuis 1956, il alterne les séjours entre Paris et le Brésil. Krajcberg est aussi un vieux Parisien. Il occupe depuis 43 ans le même atelier dans le passage du Montparnasse, au 21 avenue du Maine. Cette cité d'ateliers d'artistes, située au pied de la tour Montparnasse devient, en 1998, l'objet d'un autre combat mené avec son ami le photographe et

reporter Roger Pic pour le sauver de la destruction à laquelle le voue un projet immobilier de la Ville de Paris, propriétaire des lieux. Aujourd'hui préservée, cette allée verdoyante abrite le musée du Montparnasse et l'espace Krajcberg où l'on peut admirer certaines de ses œuvres dont il a fait don à la Ville. La nature est devenue son véritable atelier. Il travaille des bois brûlés qu'il transforme en sculptures d'une belle envolée et d'une tragique beauté. Dans les collines du Minas Gerais, longtemps exploitées pour ses minerais, à 1 200 km de son village de pêcheurs, il récolte les pigments naturels qu'il utilise pour rehausser les tons des bois de ses sculptures. "A chaque fois que je viens ici, j'ai envie de danser... toutes ces couleurs, ces ocres, ces verts, ces gris. La palette minérale est infinie."

Artiste du monde, militant de la planète, à 84 ans, Frans Krajcberg continue de déranger. Jusqu'au sommet de Davos où il est invité en 2004 : "Plus j'avance en âge, moins je suis enclin aux concessions" aime-t-il à répéter. "Il m'arrive de rêver de vouloir recommencer ma vie : pour être plus violent."

FRANÇOIS HEINTZ

(1) Cet article s'inspire de la biographie de Claude Mollard et Pascale Lismonde, Frans Krajcberg, la traversée du feu (suivi du Manifeste du naturalisme intégral), Isthme éditions (2005), 17 €. Voir aussi le documentaire de M. Dubroca, "Portrait d'un révolté" (en DVD). Disponible à l'espace Krajcberg du musée du Montparnasse. 21, av. du Maine Paris 15, tél. 01.42.22.91.96

Fermier de famille

● C'est possible tout près de chez vous depuis septembre dernier, avec la première association pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

Rue du Moulin-des-Lapins, un mardi de décembre vers 18 heures, des habitants du quartier pèsent poireaux, pommes de terre et autres légumes de saison récoltés le jour même, et remplissent leur panier (voir encadré). Ce sont les membres de l'Amap du Moulin des Lapins, première association du genre créée en octobre 2004 dans le 14e.

La raison de leur présence ici vient d'une prise de conscience : l'envie de savoir d'où viennent nos légumes et d'avoir une relation directe avec le producteur. Déjà dans les années 60-70, au Japon, des hommes et des femmes s'organisent pour être plus près des agriculteurs. Puis, c'est dans d'autres pays, comme la Suisse, l'Allemagne et les Etats-Unis, que le mouvement fait des émules, mais la France ne crée sa première Amap qu'en 2001, dans le Sud.

Dans notre arrondissement, Gilles Frison initie le projet, soutenu par la fédération régionale des Amaps d'Île-de-France, avec l'envie d'être "consomm'acteur". Gilles est président de l'Amap du Moulin des Lapins, mais quand on l'interroge, il insiste sur le caractère démocratique de l'association et sur l'importance de la petite taille du groupe, une vingtaine de membres : "si quelque chose me tient à cœur, c'est que tout le monde participe". Chaque adhérent s'engage à venir chercher son panier de légumes chaque semaine pendant six mois, paie à l'avance et joue un rôle bien défini dans l'association. Ces contraintes sont loin d'effrayer les intéressés, il y a toute une liste d'attente de consomm'acteurs ! Trouver un agriculteur pour répondre à la demande a été plus difficile. Les maraîchers sont peu nombreux en Île-de-France, à cause de la pression foncière et ils sont parfois réticents et sceptiques... C'est grâce à la liste des agriculteurs du Groupement des agriculteurs bio-

logiques, fournie par la Fédération régionale des Amaps d'Île-de-France, que l'association a trouvé depuis septembre une perle : le jeune agriculteur Franck Halleur, installé en Seine-et-Marne. L'important était de trouver un agriculteur qui respecte l'environnement.

Un enthousiasme partagé

Jean-Maurice Salomon, membre de l'association chargé de la réservation des salles de distribution, témoigne : "Ce qui nous unit tous, c'est déjà l'envie de bien manger, de redécouvrir les légumes de saison et la possibilité d'une relation de proximité avec l'agriculteur. Chacun s'engage à aller donner un coup de main à la ferme au moins une fois dans la saison et a le plaisir de voir pousser ce qu'il a dans l'assiette ! Le dialogue avec l'agriculteur donne la possibilité d'échanger des idées : partager des recettes, comprendre les aléas climatiques de la récolte, suggérer des variétés de légumes pour la saison suivante". La composition du panier est déterminée à l'avance et est la même pour tout le monde. Violette Watine, une "amapienne", chargée de la création du site internet intervient : "c'est un avantage, je suis bien contente de ne plus avoir à me casser la tête pour choisir ! Les paniers sont de toute façon variés et nous font redécouvrir des espèces oubliées comme les topinambours, les courges, les choux



Des membres de l'AMAP se servent et pèsent leurs légumes, lors de la "distribution" hebdomadaire.

raves ou les choux chinois".

Jean-Maurice ajoute : "C'est aussi le désir d'un projet social et écologique qui nous motive tous : le soutien d'un agriculteur de la région, qui cultive de façon saine, non extensive et nous permet de ne plus acheter de légumes produits on ne sait où, sans goût, au supermarché..."

Le panier hebdomadaire coûte quinze euros, nourrit sans peine une famille avec deux enfants pendant une semaine, mais l'on peut se contenter d'un demi-panier. Si l'engagement rebute, il est possible de n'être qu'un "intermittent du panier", c'est-à-dire : acheter un panier de temps en temps, quand un "amapien" ne peut venir chercher le sien. Pour certains, cependant, cela reste toujours un peu trop cher, et c'est pourquoi, les membres de l'association ont décidé de réfléchir à la création de "paniers solidaires".

Franck Halleur est le maraîcher de l'Amap du Moulin des Lapins. Il consacre une partie de son temps à expliquer sa conception de l'agriculture et à faire visiter sa ferme. Il s'absente également pour venir livrer sa production, chaque semaine, à un

moment et à un endroit précis et convenu entre tous les membres de l'association. Et il est véritablement séduit par la formule : "Ce qui me plaît d'emblée dans le principe de l'Amap, c'est de ne vendre que mes propres légumes et de pouvoir en parler. Je ne vois que des avantages pour un agriculteur, je suis payé à l'avance et il n'y a pas de récolte perdue. J'ai la possibilité de cultiver une grande variété de légumes et de discuter de produits frais, d'échanger avec les consommateurs de ma région".

Fort du succès rencontré et de son expérience, l'Amap du des Lapins est prête à soutenir toute volonté de créer une autre initiative dans le quartier. Deux nouvelles associations sont d'ailleurs en projet : l'Amap de la rue Saint-Gothard toujours dans le 14e et une autre dans le 15e.

EMMANUELLE DUMAS

Un exemple de panier

Pour 15 euros, fin novembre, le panier était constitué ainsi : 1 kg de pomme de terre (1,90 €), 1 kg de carottes (2,10 €), 1 kg de poireaux (2 €), 1 kg d'oignons (2,20 €), 500 gr de radis noirs (0,90 €), 1 chou rouge (1,70 €/kg), 1 botte de navets (1,60 €), 1 céleri (0,80 €) et 1 butternut (variété de courge) (1,80 €).

Pour en savoir plus : Amap du Moulin des Lapins, Gilles Frison, tél. 01.45.80.74.86

Gillesfrison@yahoo.fr. Alliance Paysans - Consomm'acteurs Île-de-France, 13-15 rue des Petites-Ecuries 75010 Paris, tél. 01.45.23.42.19, reseauamapidf.org.alliancepec.free.fr/webamap/index.php.

● Où trouver La Page ?

La Page est en vente à la criée sur les marchés du quartier (Alésia, Brune, Daguerre, Edgar-Quinet, Sainte-Anne, Villemain...) et dans les boutiques suivantes.

- Rue d'Alésia : n° 1, librairie L'Herbe rouge ; n° 207, librairie papeterie presse.
- Rue Alphonse-Daudet : n° 17, Bouquinerie Alésia.
- Avenue de l'Amiral-Mouchez : n° 22, librairie Papyrus.
- Rue Beaunier : n° 47, Cécil Hôtel
- Rue Bezout : n° 35, Atout Papiers.
- Rue Boulard : n° 14, librairie L'Arbre à lettres.
- Rue Boyer-Barret : n° 1, librairie papeterie presse ; n° 5.
- Rue Brézin : n° 33, librairie Au Domaine des dieux.
- Boulevard Brune : n° 76, librairie Lettres slaves ; n° 112, papeterie l'Aquafontaine ; n° 181, librairie Arcane ; n° 134, librairie-presses de la porte d'Orléans.
- Rue du Château : n° 148, Café Le Charming, resto-concert.
- Rue Daguerre : n° 44, librairie Apsara ; n° 46, librairie Polat.
- Avenue Denfert-Rochereau : n° 94, librairie Denfert.
- Place Denfert-Rochereau : kiosque.
- Rue Didot : n° 53, librairie le Livre et la Lune ; n° 97, Didot Presse ; n° 117, Au plaisir de lire.
- Avenue du Général-Leclerc : n° 10, kiosque Daguerre ; n° 90, kiosque Jean-Moulin ; n° 93, librairie Mag Presse.
- Rue Hippolyte Maindron : n° 41, galerie Expression Libre.
- Avenue Jean-Moulin : n° 12, librairie Nicole et Raymond ; n° 33, Café Signes.
- Rue Liard : n° 5, librairie-presses Liard.
- Avenue du Maine : n° 21, musée "Le chemin du Montparnasse" 15e ; n° 165, tabac de la Mairie.
- Rue de l'Ouest : n° 14, New's Art Café ; n° 20, Presses de l'Ouest ;
- Place de la Porte-de-Vanves : n° 3, librairie du lycée.
- Porte d'Orléans : librairie-presses.
- Rue Raymond-Losserand : n° 22, restaurant Cana'Bar ; n° 48, librairie Distral ; n° 63, librairie Tropiques ; n° 68, kiosque métro Pernety.
- Boulevard Raspail : n° 202, kiosque Raspail.
- Avenue Reille : n° 37, boucherie Conte.
- Avenue René-Coty : n° 16, librairie Catherine Lemoine.
- Rue de la Sablière : n° 4, librairie La Sablière ; n° 36, Magic Retour.
- Boulevard Saint-Jacques : n° 17, La Règle d'Or.
- Rue Sarrette : n° 59, thés, produits diététiques Laffarge.
- Rue de la Tombe-Issoire : n° 91, librairie.
- Place de la Garenne : n° 9, Café associatif, Le moulin à café.

La Page

est éditée par l'association

L'Equip'Page :

6, rue de l'Eure 75014.

Tél (répondeur) : 06 60 72 74 41.

courriel.lapage@free.fr.

Directeur de la publication : Jean-Paul

Armangau. Commission paritaire

n° 83298. ISSN n° 12801674.

Impression : Rotographie.

Montreuil. Dépôt légal :

février 2006.